



## Expulsé d'un garage sans procédure

Par **soso66**, le **29/03/2013** à **14:32**

Bonjour,

Je viens vous demander conseils et aide pour mon problème ci-dessous:

Je louer un garage, j'ai eu des difficultés financières, j'ai été en retard de 2 mois de loyer, en octobre 2012 je reçois une lettre rar, je me rends à l'agence et je paye le retard + un mois d'avance, je m'arrange avec eux en leur expliquant de nouveau mes soucis financiers, il m'explique qu'il veule absolument récupérer le garage, donc on s'arrange pour payer en avril 2013 4 mois de loyer en une seule fois et de leur rendre le garage en avril 2013 en même temps, il était d'accord. Je précise qu'en septembre 2012 nous avons déménagé dans un autre département à plus de 400 kms. Nous contactons l'agence cette semaine pour fixer un r-d-v est là, il nous apprenne qu'il on décidé avec la propriétaire de forcer la serrure du garage, de faire intervenir une entreprise qui à vider le garage. L'agence c'est arrangé avec l'entreprise pour qu'il récupère ce qui les intéresse et de jeter le reste. Mon garage était pleins, il y en avait pour plus de 15000 € à l'intérieur. Que dois-je faire ??? J'ai été à la gendarmerie de mon département, il me dise qu'il faut que je porte plainte là-bas. Est-ce qu'on peut prétendre à un remboursement et des dommages et intérêts ?? Merci infiniment pour votre aide, je ne sais plus quoi faire

Par **DefendezVous**, le **29/03/2013** à **19:51**

Vous avez des recours.

Le montant de votre préjudice excédant 10 000 euros, c'est le tribunal de grande instance qui est compétent pour juger votre affaire.

Vous serez cependant obligé de prendre un avocat.

Bien à vous,

Par **soso66**, le **29/03/2013** à **20:15**

Merci pour votre réponse, pourriez-vous me dire si je dois faire quelque chose avant de prendre un avocat ou si je dois dans l'immédiat écrire au procureur ou envoyer une lettre rar à l'agence, je ne suis pas une habituée des tribunaux, comment cela va-t-il se dérouler, je suis très anxieuse et à la fois très en colère, je vous remercie à l'avance si vous avez des précisions à me donner ou si quelqu'un a été dans mon cas cela serait super aimable, mille fois merci d'avance